

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-M-396-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-M-396  
SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 décembre 2024, le conseil a adopté le *Règlement numéro 2025-M-396 sur la tarification des services municipaux*;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'y apporter une modification à l'Annexe H concernant les tarifs applicables pour les différents services relevant du Service de la transition écologique;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 18 mars 2025, un membre du conseil a déposé un projet de règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement;

**EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

QUE le *Règlement numéro 2025-M-396-1* soit et est adopté et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit :

1. L'Annexe H de l'article 14 du *Règlement numéro 2025-M-396* est remplacé par l'Annexe H jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.
2. L'article 20 du *Règlement numéro 2025-M-396* est remplacé par le suivant :  

« 20. Le présent règlement remplace le *Règlement numéro 2024-M-371 sur la tarification des services municipaux* et tous ses amendements. ».
3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

Frédéric Broué  
Président de la séance

---

Stéphanie Allard  
Greffière

Avis de motion :	2025-03-18
Dépôt projet de règlement :	2025-03-18
Adoption du règlement :	
Publication du règlement :	
Entrée en vigueur :	

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, présentation du règlement adopté faite par la greffière au maire aux fins d'approbation.

J'approuve ce règlement, ce \_\_\_\_\_

---

Frédéric Broué  
Maire

**Livre des règlements  
 Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

ANNEXE H – SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE			
INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)			
SERVICES POUR LES BACS ROULANTS			
<b>Fourniture de bac roulant, collecte, transport et disposition/traitement des déchets ultimes</b>		<b>Tarification</b>	
Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchets ultimes		293 \$ / an	
<b>Fourniture bac roulant (matières organiques)</b>		<b>Tarification</b>	
Bac roulant supplémentaire de 240 litres pour matières organiques		84 \$	
SERVICE EN CONTENEURS PARTAGÉS EXIGÉ PAR LA VILLE POUR LES IMMEUBLES MIXTES			
3 services : déchets ultimes, matières recyclables et matières organiques			
Location conteneur, collecte, transport et disposition/traitement Note 1		1 175 \$ / an / ICI Note 2	
<p><b>Note 1 :</b> Le volume des conteneurs est déterminé selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville.</p> <p><b>Note 2 :</b> Cette tarification inclut, sans frais supplémentaires, le service de location de conteneurs, de collecte, de transport et de disposition/traitement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 36 semaines de collecte de déchets ultimes</li> <li>- 36 semaines de collecte de matières organiques</li> <li>- 52 semaines de collecte de matières recyclables (collecte, transport et traitement assumé par Éco Entreprises Québec (ÉEQ))</li> </ul>			
SERVICE EN CONTENEURS À CHARGEMENT AVANT			
3 services : déchets ultimes, matières recyclables et matières organiques			
Location conteneur, collecte, transport et disposition/traitement <small>Note 4</small>	Tarification <b>36 semaines</b> <small>Note 1, Note 2</small>	Tarification <b>52 semaines</b> <small>Note 1, Note 3</small>	Tarif d'occupation du domaine public <small>Note 5</small>
Conteneur pour déchets ultimes 2 verges cubes	3 570 \$ / an	4 515 \$ / an	300 \$ / an
Conteneur pour déchets ultimes 4 verges cubes	5 775 \$ / an	7 665 \$ / an	360 \$ / an
Conteneur pour déchets ultimes 6 verges cubes	8 085 \$ / an	10 815 \$ / an	420 \$ / an
Conteneur pour déchets ultimes 8 verges cubes	10 290 \$ / an	14 070 \$ / an	480 \$ / an
<p><b>Note 1 :</b> Le volume des conteneurs et le nombre de collecte sont déterminés selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville.</p> <p><b>Note 2 :</b> Cette tarification inclut, sans frais supplémentaires, le service de location de conteneurs, de collecte, de transport et de disposition/traitement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 36 semaines de collecte de déchets ultimes</li> <li>- 36 semaines de collecte de matières organiques</li> </ul> <p><b>Note 3 :</b> Cette tarification inclut, sans frais supplémentaires, le service de location de conteneurs, de collecte, de transport et de disposition/traitement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 52 semaines de collecte de déchets ultimes</li> <li>- 36 semaines de collecte de matières organiques</li> </ul> <p><b>Note 4 :</b> Inclut conteneur matières recyclables (52 semaines de collecte, transport et traitement assumé par ÉEQ). Le volume du conteneur est déterminé selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville.</p> <p><b>Note 5 :</b> Lorsque les conteneurs sont situés sur le domaine public, le tarif d'occupation du domaine public s'ajoute au tarif du conteneur selon le volume du conteneur à déchets et le nombre de collecte des déchets (36 ou 52 semaines).</p>			

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

<b>ANNEXE H – SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	
<b>2 services : matières organiques et matières recyclables</b>	
<b>Location conteneur, collecte, transport et traitement</b>	<b>Tarification</b> <small>Note 1, Note 2</small>
Tarif fixe	3 570 \$/ an
<b>1 service : matières organiques</b>	
<b>Service de collecte, transport et traitement des matières organiques</b> <small>Note 3</small>	<b>Tarification 36 semaines</b>
Service pour conteneur de 2 verges cubes	660 \$/ an
Service pour conteneur de 3 verges cubes	990 \$/ an
Service pour conteneur de 4 verges cubes	1 315 \$/ an
Service pour conteneur de 6 verges cubes	1 750 \$/ an
<p><b>Note 1 :</b> Le volume du conteneur est déterminé selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville</p> <p><b>Note 2 :</b> Cette tarification inclut le service de location de conteneurs, de collecte, de transport et traitement pour :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- 36 semaines de collecte de matières organiques</li> <li>- 52 semaines de collecte de matières recyclables (collecte, transport et traitement assumé par ÉEQ)</li> </ul>                     Le volume des conteneurs est déterminé selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville.</p> <p><b>Note 3 :</b> Le conteneur doit être fourni par le ICI et être conforme à la réglementation municipale.</p>	
<b>RÉSIDENTIEL</b>	
<b>Contenant pour matières organiques et déchets ultimes</b>	<b>Tarification</b>
Bac roulant supplémentaire de 240 litres pour matières organiques	84 \$
Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchets ultimes suivant l'analyse des besoins	260 \$ / an